



Le Programme Pestalozzi
Le programme de formation des professionnels
de l'éducation du Conseil de l'Europe



Education physique et sports pour la démocratie et les droits de l'homme

En coopération avec avec le Accord Partiel élargi sur le Sport (APES)

1. Cadre et approche générale:

L'objectif général des activités de formation du programme Pestalozzi est de former des professionnels de l'éducation à devenir multiplicateurs des standards et des valeurs du Conseil de l'Europe en matière d'éducation.

Les travaux se fondent principalement sur trois piliers

- Contenu : les standards et les principes ainsi que les résultats des projets du Conseil de l'Europe
- Méthodologie : centrée sur l'apprenant, formation par des pairs, travaux collaboratifs sur des préoccupations communes afin de trouver des solutions adaptées aux divers contextes
- Concept quadruplé de développement des compétences : sensibilité et sensibilisation, savoir et compréhension, pratique individuelle, pratique sociale

Pour de plus amples informations sur le cadre des modules Pestalozzi pour la formation de formateurs, se reporter au document intitulé « Cadre des modules Pestalozzi » sur www.coe.int/pestalozzi

2. Numéro: CoE 2014 1021-1024 SPORT

3. Projets concernés du Conseil de l'Europe :

APES - [Accord Partiel élargi sur le Sport](#)

Pestalozzi [Series de Modules de formation de formateurs](#)

4. **Dates du module A:** **21/10/2014 – 24/10/2014**

5. **Date limite de candidature:** **15/06/2014**

6. **Langue(s) de travail :** **Anglais/français**

Interprétation assurée

7. **Lieu:** Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Adresse : 30 rue Pierre de Coubertin, F - 67000 Strasbourg

FRANCE

Tél.: + 33 3 88 41 23 00

Fax: + 33 3 88 41 27 77

E-Mail: reception.eycs@coe.int

Site web: <http://www.coe.int/t/dg4/youth/EYC/Strasbourg>

8. Nombre de places disponibles: 55

- Jusqu'à 50 participants des pays signataires de la Convention culturelle européenne
- Jusqu'à 5 participants d'autres pays

Les participants sous le point i. sont nommés par les agents de liaison nationaux du programme Pestalozzi en consultation avec les membres respectifs du Comité directeur du Conseil de l'Europe pour les politiques et pratiques en éducation, en tenant compte du profil requis (point 9).

Les participants sous le point ii. sont choisis et nommés par les organisations ou institutions partenaires en tenant compte du profil requis (point 9).

NB : s'il reste des places disponibles une fois passée la date limite de nomination, nous inviterons les pays qui ont déjà nommé un participant à en nommer un second.

9. Groupe cible:

Le groupe cible principal sont des formateurs d'enseignants d'éducation physique pour tous les groupes d'âge (formation initiale et continue) ainsi que des moniteurs ou entraîneurs qui interviennent en milieu scolaire, notamment pour des activités sportives parascolaires. Cependant, dans une moindre mesure, aussi des chefs d'établissement, des psychologues scolaires, des représentants des professions de la santé qui ont un rôle à jouer dans les activités scolaires et extra-scolaires liés au sport. Ils doivent manifester un vif intérêt pour le thème choisi et avoir de l'expérience en la matière ou avoir la possibilité de s'engager dans des projets éducatifs sur le thème de l'éducation physique et les sports. Il faut aussi qu'ils aient une bonne connaissance au moins de l'une des deux langues de travail, anglais ou français.

Les participants doivent être disposés à s'engager dans un travail collaboratif international pour environ 12 mois incluant l'élaboration et le pilotage des matériels de formation dans leurs contextes ; en particulier ceci inclut:

- exercices préparatoires de lecture et d'écriture
- participation active au module A – 21-24 octobre 2014
- mise au point de matériels de formation et le pilotage de ceux-ci entre le module A et le module B ; échange actif d'information et de feedback via une plateforme de travail en ligne
- participation active au module B à la fin du printemps 2015
- révision des matériels de formation et la participation à la rédaction finale des ressources de formation en vue de leur diffusion
- diffusion en utilisant les matériels de formations élaborés par tous les participants lors de formations futures
- diffusion du programme dans le contexte local, régional ou national et la continuation du travail avec d'autres participants en ligne, grâce à la réalisation d'un réseau autonome à l'issue du programme.

La charge de travail globale, y compris la participation aux modules, devrait être de l'ordre de 120 à 150 heures. A l'issue du programme, un certificat indiquant la nature des compétences développées et la charge de travail de la formation sera remis aux participants.

10. Idée-force de l'activité de formation :

Les buts et objectifs de l'éducation physique et du sport en général couvrent un large éventail de préoccupations physiques, sociales et éthiques. Le problème réside souvent dans le manque de mise en œuvre de ces objectifs dans la pratique au jour le jour. Il y a un besoin de partager, de décrire et de promouvoir ce que «une éducation physique de qualité" ou ce que "une personne physique bien éduqués" veut dire.

L'éducation physique et le sport est encore souvent une arène où un langage et des images violents et guerriers abondent que ce soit dans la communication quotidienne ou dans les médias, une arène où la discrimination et les stéréotypes sont communs. Et pourtant, l'éducation physique et le sport ont un potentiel, reconnu volontiers dans de nombreux endroits, pour la promotion et le développement de valeurs

telles que les droits de l'homme, la dignité humaine et la coopération ainsi qu'une attitude respectueuse et constructive envers soi-même et envers les autres.

Cette formation mettra l'accent sur la contribution de l'éducation physique et des sports parascolaires au développement personnel et des objectifs transversaux de l'éducation.

11. Résultats attendus:

Après le cours de formation, les participants seront en meilleure position pour orienter l'éducation physique et le sport vers le développement de valeurs essentielles, des attitudes et des compétences pour vivre ensemble dans des sociétés démocratiques basées sur le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine ; en particulier ils seront mieux équipés à

- sensibiliser les enseignants et les apprenants, dans leurs familles et communautés à l'importance des objectifs transversaux de l'éducation physique et du sport dans le cadre du développement personnel
- contribuer avec leur enseignement et leur pratique de formation au développement d'une attitude saine, non discriminatoire et non-violente dans l'éducation physique et des activités sportives parascolaires
- prendre des mesures pour contrer des comportements et un langage discriminatoires et violents en ce qui concerne le sport

Les participants formeront un réseau de professionnels de l'éducation équipés pour poursuivre la formation au niveau international, national, régional et local avec une vision partagée des compétences qui doivent être développés et de la méthode appropriée de formation et d'enseignement. Une collection de ressources de formation qui a fait ses preuves sera disponible en ligne pour servir de support pédagogique dans la formation des enseignants et comme une stimulation pour développer davantage les ressources dans le même sens.

12. Schéma du programme :

La durée du module A est de quatre jours; le programme sera disponible ultérieurement.

13. Organisateur : Conseil de l'Europe, Programme Pestalozzi

Nom et adresse : Programme Pestalozzi, Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, F - 67075 Strasbourg

Tél. : 0033388413277

Fax : 0033388412788

E-mail : pestalozzi@coe.int

Site web : www.coe.int/pestalozzi

Twitter : @pestalozziprog

14. Equipe des facilitateurs: à déterminer

15. Frais de voyage et subsistance:

Les frais des participants des Etats signataires (8.i) sont pris en charge par le Conseil de l'Europe selon le règlement.

16. Autres informations :

Le succès des activités de formation dépend de l'engagement de tous les participants. En acceptant de participer au programme Pestalozzi, les participants et les animateurs s'engagent à participer activement et assidûment à toutes les phases de l'activité.